

Les prélèvements ont cru 20% plus vite que le PIB en 2021 !

Posté le : 29 mars 2022 12:03 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Actualité chaude, Concepts fondamentaux, Crise systémique, hyperfiscalité, Economie et politique, Fiscalité

« Si les comptes publics ont un peu meilleure mine en 2021, cela s'explique essentiellement par le fort rebond de 7% l'économie française après la récession historique de 8% subie par la France en 2020 à cause de la crise sanitaire. Cette reprise a notamment permis aux recettes de l'État et des administrations de rebondir *«vigoureusement»* de 8,4%, souligne l'Insee, soit 101,8 milliards d'euros. »

L'Insee vient de produire une première révision de l'état économique de la France pour 2021. Il y en aura d'autres. Il faut attendre en général deux à trois ans pour savoir exactement ce qui s'est passé réellement dans le pays, une réalité qui surprend toujours les étudiants quand on met le doigt concrètement sur cette réalité. Des croissances deviennent des décroissances ; des défaillances étaient en fait des rétablissements. Le temps long de l'économie est une des affaires les plus compliquées à expliquer au profane à qui les journaux servent une bouillie toute chaude, souvent corsée de propagande intéressée, mais hautement provisoire, en évitant soigneusement de revenir sur le plat quand il a tiédi et que son vrai goût apparaît.

Le commentaire purement conjoncturel cité révèle un élément structurel de l'économie française : les recettes fiscales vont plus vite que la croissance du PIB ! Notre système fiscal est globalement progressif. Et pas qu'un peu ! Toute croissance du PIB se traduit par une augmentation de la pression fiscale, donc des dépenses publiques, dans la mentalité d'assisté qui caractérise le français moyen, donc déficits accrus dès qu'il y a freinage et descente aux enfers dès qu'il y a récession. La réaction de notre Etat géré par la haute fonction publique politisée est alors d'accroître les impôts. Les cycles économiques en France conduisent automatiquement à un sur-accroissement fiscal. Cette mécanique funeste a fait de la France le premier pays mondial pour la fiscalité et les taxes et naturellement un des plus endettés. Elle a pesé sur la croissance jusqu'à la stagnation de longue durée.

En cas de chocs exogènes, la situation devient aussitôt catastrophique. On va encore le voir avec les conséquences de la guerre en Ukraine.

La progressivité fiscale peut se discuter dans son principe mais même si on adhère à sa justification morale, sociale ou politique, personne n'a jamais théorisé qu'elle devait servir à accroître indéfiniment la part du revenu captée par l'Etat. Il faut donc rendre régulièrement le trop-perçu global de la progressivité fiscale aux Français.

Faut-il s'extasier sur le fait qu'après une récession de 8%, l'économie ne rebondisse que de 7% alors que les prélèvements, eux, ont cru de 8,4%, soit 20% plus fort que la base fiscale. Selon quelles justifications ?

N'attendons pas des nuances de l'énarchie « compassionnelle et bienveillante », en vérité socialiste et étatiste, regroupées presque totalement autour d'Emmanuel Macron, qu'elles remettent en cause ce mécanisme pervers qui leur assure un pouvoir constamment accru. La presse inféodée n'en dira mot. Les quelques milliardaires qui tiennent la presse ont obtenu les moyens d'une dé-progressivité de fait et font leurs bénéfices majoritairement hors de France ! Mme Péresse, énarque, n'en dira

mot. M. Dupont Aignan est énarque. Mme Le Pen se voit en populiste socialisante. Toutes les candidatures de gauche sont pour l'accroissement sans limite de la pression fiscale. Quant à Eric Zemmour qui pourrait être intéressé par ce thème, il est trop pressé par les médias de s'excuser de tout et de rien pour avoir le temps d'évoquer cette question critique.

C'est comme cela qu'on finit par décourager les Français de voter.